



# Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Auvergne

Association indépendante

**Siège social: 2 bis rue du Clos-Perret - 63100 Clermont-Ferrand**  
**Tél. 04.73.36.39.79 Fax. 04.73. 36.98.74 Mail: LPO-auvergne@wanadoo.fr**

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE à Chilhac (43), le 12 mai 2007

### RAPPORT MORAL pour l'année 2006

Merci d'abord aux organisateurs de cette AG 2007 à Chilhac, dans ce site splendide des gorges de l'Allier, tout particulièrement à Franck Chastagnol.

Vous avez reçu avec le dernier LPO Infos le rapport d'activités 2006 - Il y a dans ce rapport près de 80 paragraphes, qui font le bilan d'autant d'actions différentes ! Le rapport moral n'a pas pour vocation à reprendre ce document, mais à en dégager les principales opérations, avec leurs lignes directrices, à les mettre en cohérence avec nos objectifs associatifs, et bien sûr à susciter les questions et le débat.

#### **Dans le domaine des ETUDES et de l'ornithologie de terrain:**

2006 marque la fin de la grande enquête qui nous a mobilisés pendant sept ans : notre Atlas régional. Près de 250 000 données récoltées par 300 observateurs sur les quatre départements – une première pour la Haute-Loire et le Cantal, qui ne disposaient pas de ce type de document de base auparavant. Il nous faut maintenant réfléchir à sa parution.

Cet atlas a été une grande opération de terrain avec une logistique complexe, et au final, une réussite qui définit bien la mission scientifique de notre association : récolter en permanence, en totale indépendance des politiques publiques, des données nombreuses et fiables sur l'avifaune régionale, les porter à connaissance du plus grand nombre, afin d'alerter sur les nombreux problèmes de protection des oiseaux qui se posent actuellement.

La suite se profile : c'est la mise en place de l'Observatoire de la Biodiversité où nos connaissances de l'avifaune auvergnate vont prendre un poids considérable, action couplée avec une évolution technique indispensable : la saisie et la gestion de données d'observations par Internet.

#### **Côté PROTECTION DES OISEAUX :**

Notre Centre de soins, bonne nouvelle, est enfin équilibré financièrement en 2006, avec un nombre d'oiseaux stable. C'était une des conditions du maintien de l'activité : nous l'avions évoqué il y a un an. Equilibre lié au développement des dons, de l'opération tournesol – 23 tonnes vendues en 2006 ! - et aussi grâce la Convention pluriannuelle signée avec l'Etat : les financements pour le Centre de soins ont ainsi atteint près de 25 000 euros en 2006.

Cet effort général d'autofinancement via l'action Tournesol et les appels à dons doit impérativement se développer, ainsi que les partenariats privés. Il faut être réalistes et pragmatiques : si on ne fait pas cet effort, certaines de nos activités devront être repensées.

Dans les programmes de conservation des milieux et des espèces, l'année 2006 a vu la réorganisation de l'opération de protection des Busards en Haute-Loire : avec un budget augmenté, et la mise à disposition d'un salarié LPO pour toute la partie logistique / organisation – notamment grâce aux dons des adhérents de toute l'Auvergne. Notre présence en Haute-Loire cette année va être l'occasion de détailler cette action – une intervention est prévue cet après-midi.

Il faut être lucide à propos de l'action « Busards ». Depuis les années 70, les populations d'oiseaux des milieux agricoles ont spectaculairement chuté : produits pesticides et modes de culture intensive en sont les principaux responsables. Même des secteurs d'Auvergne qu'on pensait pouvoir échapper à cette évolution sont actuellement touchés. De la Huppe aux busards en passant par l'Ortolan – sans oublier l'Outarde déjà disparue – les espèces concernées sont nombreuses.

L'opération « Busards » effectuée en Haute-Loire est donc une action indispensable, mais avons-nous quelques moyens de pression sur la cause directe, sur l'amont du problème ?

Franchement, au niveau régional, très peu. Les busards et tous les oiseaux des milieux agricoles ne seront sauvegardés que par une modification en profondeur de la politique agricole commune actuelle, réforme que l'Etat français, entre autres, tente de reculer depuis de longues années. Le lobbying effectué par la LPO et les autres ONG au niveau ministériel, et par Birdlife à Bruxelles, est notre seul outil en prise directe sur le problème. Pas de pessimisme démobilisant, mais il faut garder à l'esprit que l'opération « Busards » menée ici doit être pensée sur le long terme : il va falloir tenir ....

**Dans le domaine de la protection des MILIEUX NATURELS,** Le programme national « Agriculture et biodiversité », enfin lancé, est un autre volet de nos actions pour aborder le monde agricole avec une vision très pragmatique. Il s'agit de « conseils techniques ciblés » que la LPO élabore pour améliorer la richesse écologique d'exploitations agricoles. Il faut concevoir cette opération comme un début, un tremplin pour un élargissement de ce type d'action d'ici quelques années. En effet nous ne touchons pas avec cette opération les zones d'agriculture la plus intensive, car nous travaillons avec des agriculteurs volontaires souvent issus des réseaux d'agriculture bio, sur des exploitations qui sont loin d'être les plus problématiques en terme environnemental.

2006 a vu la clôture du gros programme Loire nature II, et la pose des jalons de la suite de l'opération. Programme vital puisqu'il concerne notre premier objectif de conservation des milieux: le Val d'Allier. Programme tant de communication que de conservation, qui doit nécessairement se prolonger.

La LPO a également beaucoup travaillé sur le val d'Allier à Charmeil près de Vichy, où nous sommes maintenant gestionnaires en titre du site, ainsi qu'au Bec de Dore, où là aussi notre association s'est vu confier la gestion de nouvelles parcelles.

A Pulvérières, dans le Puy-de-Dôme, la LPO a effectué un superbe travail de mise en valeur d'une zone humide, en lien avec la municipalité, qui montre notre savoir-faire dans le domaine de l'accueil sur les zones sensibles.

Pour terminer sur la conservation des milieux, un mot sur les projets de Réserves Naturelles en Auvergne.

Dans le Cantal, les discussions sur le projet de RN de « Prat de Bouc » ont débouché sur un projet peu ambitieux à notre point de vue, peu convaincant, où la protection des espèces ne gagnait pas grand chose. Le dossier n'est cependant pas clos.

Dans le Puy-de-Dôme, le projet de RN des gorges de la Sioule – avec ses magnifiques populations de rapaces - avance doucement lui aussi, même s'il peut encore certainement gagner en cohérence.

Enfin, pour le haut-Allier en Haute-Loire, nous continuons de promouvoir l'idée d'une Réserve naturelle nationale, tant ce secteur le mérite, et nous souhaitons que le projet de parc naturel régional, qui en fin de compte doit être complémentaire, n'empêche pas la réalisation d'un noyau protégé, comme dans de nombreux autres secteurs : prenons pour exemple la réserve du Sancy au sein du parc des Volcans. Rappelons qu'il n'y a pas en Haute-Loire d'espace protégé de cette sorte.

**Passons maintenant au secteur « SENSIBILISATION »,** qui regroupe toutes nos activités d'animation, accueil, sorties, communication ...

En 2004, nos soucis financiers nous avaient conduit à revoir la manière de travailler dans ce domaine. La réflexion a continué et continue encore.

Malgré ce coup de frein, la LPO reste la seule association d'Auvergne à avoir une stratégie de sensibilisation du public : près de 2500 personnes accueillies dans nos animations et sorties publiques, 2000 enfants en animations-nature, enfin 5500 personnes sur les sites d'accueil, ce qui amène à un total de 10000 personnes, chiffre

certainement sous-estimé, car les activités bénévoles (sorties, soirées) sont assez mal chiffrées.

Parmi nos points forts, il y a notre capacité à mobiliser sur des manifestations publiques thématiques: par exemple, à l'automne 2006, les journées européennes de l'oiseau en octobre dernier (Devenues « Zoom sur la migration » sur trois sites auvergnats et d'autres sites français) on montré tout le succès de ce genre d'accueil. La Nuit de la Chouette récente a aussi été un succès considérable.

Profitons-on en pour inciter à l'organisation en Haute-Loire d'une manifestation semblable dans le cadre des journées européennes de l'oiseau : même si le thème de la migration est difficile à reprendre, de nombreuses autres options sont possibles avec l'objectif affiché de ces journées : montrer des oiseaux à notre public.

Dans le cadre du volet « sensibilisation » du programme Loire Nature, déjà évoqué, la LPO a continué son travail d'animation au niveau national, pour produire et compléter un ensemble de documents pédagogiques de qualité.

Côté communication, l'année 2006 a vu la réalisation d'un film sur la réserve naturelle du val d'Allier. réalisé par Christian Bouchardy, il sera un outil intéressant pour montrer notre val d'Allier. Nous le visionnerons tout à l'heure.

Le site web de la LPO Auvergne a continué son évolution avec une refonte complète des pages d'accueil et de certaines rubriques. Avec près de 30 000 visiteurs par an, il prouve que la prise en compte de cet outil de communication est maintenant incontournable.

**Notre VIE ASSOCIATIVE**, qui fait l'originalité de la LPO Auvergne, mérite aussi quelques développements.

Le développement des Groupes Locaux LPO est la base, depuis de très longues années, de notre politique associative. Comment en évaluer le résultat ?

D'abord en constatant qu'une demande et une dynamique existent, puisque deux nouveaux groupes ont vu le jour en 2006 et début 2007, partant d'une initiative locale: le groupe local de Chaîne des Puys (animé par Bruno Gilbert) et celui d'Ambert (animé par Graham Thompson). D'autres groupes, comme le GL de Thiers, se sont relancés.

Dernier exemple, le groupe du Cantal est en pleine dynamique, et on peut féliciter les bénévoles cantaloux pour toutes les actions qui se lancent et vont à coup sûr porter leurs fruits !

Bien sûr, d'autres GL connaissent des difficultés. Tout simplement parce que la vie des GL est d'abord fondée sur l'investissement d'adhérents motivés. Si ces derniers viennent à lever le pied sur leur investissement associatif – ce qui est leur droit le plus strict, et ce qui arrive ou arrivera à n'importe lequel d'entre nous -, c'est toute l'activité du groupe qui s'en ressent, et ce n'est pas un soutien de nos salariés qui changera quoique ce soit à cet état de fait. Appel du pied donc en direction des adhérents qui aiment bien cette convivialité qu'offrent ce fonctionnement en GL : pensez à soutenir matériellement et moralement vos animateurs de GL, pensez à les aider, et aussi à préparer le relais ...

Le Conseil d'administration a décidé en 2006 de consacrer de la réflexion, du temps et de l'argent pour soutenir l'activité des groupes, qui sont l'image locale de la LPO avec des idées de base simples :

- Les adhérents d'un GL sont les seuls à pouvoir assurer son dynamisme : l'énergie vient de l'intérieur !
- les salariés de l'association interviennent en soutien technique, logistique ou de conseil, mais pas comme animateurs de GL.
- Par conséquent, l'association doit amener, à défaut de moyens humains importants, des moyens techniques suffisants pour que les GL puissent assurer les soirées, sorties, stands, expos, etc. ... Cela va du papier en-tête aux timbres, en passant par des expos convenables, des possibilités simples de mettre en place des diaporamas, mais aussi à des formations, etc. ...

En 2006, la LPO Auvergne a consacré un petit budget sur ce dossier. Mais en 2007, 4500 euros seront investis dans le matériel, et 2000 euros au minimum dans du temps salarié, c'est-à-dire des créneaux de disponibilité de nos permanents pour soutenir des actions bénévoles.

Dernier élément à verser au débat : la question se pose certainement de savoir si autre chose ne doit pas être bâti en terme d'accueil des adhérents, et notamment des nouveaux adhérents : l'accueil en GL, par ex. en soirée, n'est peut-être pas très adapté aux jeunes

adhérents, ni peut-être à certaines personnes qui ont de la peine à s'intégrer à un groupe déjà constitué. Nos animations permettent de contacter des milliers de personnes par an, vers qui ou quoi pouvons-nous aiguiller celles qui sont prêtes à s'investir ?

#### **Quelques éléments sur notre ORGANISATION INTERNE :**

2006 a vu la mise en place d'un NOUVEL ORGANIGRAMME pour nos salariés. Pas de révolution, mais une clarification, qui était en gestation depuis de très nombreuses années. Trois grands pôles d'activités équilibrés sont maintenant bien identifiés (quatre si l'on met au même niveau l'équipe administrative), avec, pour chacun d'entre eux, un salarié-cadre responsable de service. Un pari sur l'amélioration de l'organisation : au niveau des méthodes de travail, du suivi financier et matériel des dossiers.

C'est la première fois que l'association regroupe sous le même chapeau toutes les activités de sensibilisation, avec un chef de service. Ce secteur associatif, on le sent bien, est porteur d'un nouveau développement, sur des bases peut-être différentes de ce que l'association avait l'habitude de faire.

**En conclusion**, nos forces et nos faiblesses sont toujours sensiblement les mêmes, mais l'ensemble de l'association, bénévoles, salariés, et conseil d'administration, a fait un effort d'analyse et de débat qui a eu le mérite de bien définir les problèmes à résoudre et de fixer des axes de travail. Cette lucidité a permis de mieux gérer notre énergie, qui trouve obligatoirement des limites.

Nous avons heureusement des atouts :

D'abord la LPO trouve assez facilement des partenaires pour mener à bien ses projets, quitte à y mettre du temps et de l'opiniâtreté : nos actions sont construites de manière rigoureuse (le directeur, et maintenant l'équipe de direction, y sont pour beaucoup), dans le cadre d'objectifs maintenant clairs et affichés, et nous avons un atout supplémentaire, celui du pragmatisme: ce sont des objectifs réalistes et réalisables sur le moyen terme.

Le second atout est notre démarche associative en réseau : la LPO est structurée au niveau local par ses adhérents et par ses GL, au niveau régional par la LPO Auvergne, au niveau national par la LPO France et au niveau international par Birdlife. On ne parle pas assez souvent de cette organisation pyramidale, chacun restant trop centré sur son niveau d'action local.

Cette organisation nous permet de rester au contact de tous les niveaux de décisions politiques, ces contacts étant souvent l'amorce de nos projets. Par contre, il faut nécessairement des échanges entre ces quatre niveaux d'organisation pour que ça fonctionne.

Pour la LPO Auvergne, comment le traduire ?

D'abord chaque GL doit s'ouvrir sur la base de la pyramide : il faut aller chercher TOUS les adhérents, même ceux qui ne participent pas à aux réunions, réfléchir à d'autres moments de rencontre avec nos sympathisants. Chaque GL doit aussi sortir de son coin et aller à la rencontre des autres GL : pour y trouver des idées, une motivation, de l'énergie, bref voir ce qui se passe à côté.

Chaque GL, comme d'ailleurs l'ensemble des adhérents, doit aussi amener, d'une manière ou d'une autre, sa part d'énergie au fonctionnement régional de la LPO Auvergne: dans les activités allant des enquêtes aux AG, en passant par le timbrage des LPO Infos, et évidemment par l'entrée au Conseil d'administration, prise de responsabilité individuelle qui doit être un aboutissement logique d'une implication associative.

En retour, les membres du CA se doivent d'être à l'écoute des adhérents.

De même, notre LPO Auvergne, salariés comme bénévoles, doit collaborer avec les autres délégations et s'impliquer encore plus au niveau national, par ex. au Conseil National LPO qui rassemble l'ensemble des délégations.

J'ai parfaitement conscience du temps et du travail que cela implique, du niveau d'exigence formulé, mais je reste convaincu qu'il n'y a que l'investissement personnel de chacun d'entre vous qui peut continuer de faire évoluer notre démarche associative : chacun à sa mesure, chacun quand il le peut, chacun quand il le souhaite.

Merci à tous, bénévoles, conseillers d'administration, salariés de l'association, pour tous les efforts que vous avez consentis pour dynamiser la LPO Auvergne en 2006.

**François Guélin**, président de la LPO Auvergne

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité (61 voix POUR)**

## RAPPORT FINANCIER pour 2006

### Le compte de résultat 2006

Les **produits d'exploitations** se sont élevés à **1 175 383 euros**, contre **1 347 775 euros** en 2005 soit une réduction de 10.79 %.  
Les **charges d'exploitations** se sont élevées à **1 149 886 euros**, contre **1 383 460 euros** en 2005, soit une réduction de 16.88 %.  
Nous obtenons donc un **résultat d'exploitation positif de 25 497 euros**, contre un déficit de 35 686 euros en 2005. En ajoutant les produits et charges financiers et exceptionnels nous obtenons un **résultat net** de l'exercice de **+ 42 323 euros**, contre un **résultat net** déficitaire l'an passé de 12 554 euros. Nous avons donc eu un bon exercice pour notre organisme qui a su se ressaisir après plusieurs exercices négatifs. Ce résultat est dû à la mobilisation du CA, du directeur et de l'ensemble du personnel. Les orientations et les décisions prises ont été payantes. Il faut maintenant se maintenir sur le long terme et je vous donnerai les dispositions prises pour cela.

### Le bilan 2006

Le bilan fait apparaître des capitaux propres pour **449 313 euros** contre **434 549 euros**, soit une augmentation de 14 764 euros et un fonds de roulement à **294 839 euros**.

A noter que l'importance des subventions à recevoir induit un besoin de financement du cycle d'exploitation de 270 494 euros. Il en résulte une diminution de la trésorerie qui passe de 107 957 au 31/12/05 à 24 345 euros au 31/12/06, ce qui est une faiblesse de notre structure financière qu'il va falloir regarder de près.

### Le budget 2007

Une nouvelle présentation du budget est faite pour deux raisons : il tiendra compte uniquement des fonds dédiés utilisés dans l'exercice et le bénévolat apparaîtra en dehors du compte de résultat sous la rubrique Evaluation des contributions volontaires en nature. Dans ce cadre le budget s'établit à **900 000 euros** (voir tableau budget) et à l'équilibre.

### **Vers une professionnalisation plus grande de l'organisation et de la gestion de notre association**

2006 fut une année décisive pour professionnaliser notre association afin de lui donner les moyens de relever les défis à venir : dossiers de plus en plus lourds et complexes à monter, ressources de l'état et des collectivités en baisse, gestion financière à améliorer ...

Le CA a mis en place plusieurs groupes de travail en 2006 :

#### **\*Groupe organigramme**

celui-ci a débouché sur la mise en place d'un nouvel organigramme Avec 3 services : conservation, expertises, sensibilisation

#### **\*Groupes partenariat avec les entreprises**

la réflexion a débouché sur la mise en place d'une démarche pour approcher les entreprises afin de les faire participer à des cofinancements de projets. Une séance de travail a eu lieu avec Thierry Dutertre, responsable communication et partenariat à la LPO nationale

### **la gestion financière**

Pour nous accompagner sur les aspects financiers, une consultation a eu lieu pour s'attacher les services d'un nouvel expert comptable pour nous fournir des prestations de gestion plus complètes, avoir un suivi mensuel et une comptabilité analytique. Nous avons choisi monsieur Bernard Chaput du cabinet ADEX de Clermont Ferrand qui nous suivra à partir de cette année 2007. Nous remercions le cabinet Rouganne pour nous avoir accompagné depuis de nombreuses années.

D'autre part, une réunion par mois a lieu entre votre trésorier et le directeur pour piloter la gestion globale de notre association. Jean Christophe Gigault, directeur donne des précisions sur la mise en place de la comptabilité analytique de notre organisme. Ensuite la parole est donnée à notre commissaire aux comptes Mr Buyens qui fait son rapport et certifie les comptes.

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité (61 voix POUR)**

#### **\*le rapport financier**

**\*l'affectation du résultat en fonds propres**

**\* la résolution suivante :**

« l'AG autorise le président à souscrire au près de notre banque un crédit bancaire (à court ou moyen terme) pour faire face aux problèmes de trésorerie et les autorisations de découvert nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la LPO Auvergne »

Jean Louis Peysson, Trésorier

## ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nelly Lajoinie nous annonce son souhait de se retirer du conseil d'administration.

Les membres du tiers sortant se représentent tous, et un nouveau candidat s'est fait connaître : Pierre Coufleau, bénévole actif au local de Clermont, qui accepte notamment de nous aider sur le plan des dossiers juridiques.

Il y a 8 postes à pourvoir pour 7 candidats.

Nombre de procurations : 38

Nombre de présents : 61

Total des suffrages exprimés : 99

### **Résultat du vote :**

L. Hallu (99 voix, réélue)

A. Charreyron (98 voix, réélu)

I. Leroy (99 voix, réélue)

J.L. Peysson (97 voix, réélu)

A. Pélissier (99 voix, réélue)

J.-Y. Delagrée (98 voix, réélu)

P. Coufleau (99 voix, élu)

CONSEIL D'ADMINISTRATION (AG de mai 2007)	
PRESIDENT D'HONNEUR	Gaston PIC (+)
Président	François GUELIN
Vice-Présidente	Laurence HALLU
Vice-Président	Pierre CAFFY
Vice-Président	Bernard RAYNAUD
Secrétaire	Irène LEROY
Secrétaire-adjointe	Chantal GUELIN
Trésorier	Jean-Louis PEYSSON
Trésorière-adjointe	Annie PELISSIER
Conseiller d'administration	Jean-Claude AUCLAIR
Conseiller d'administration	Alain CHARREYRON
Conseiller d'administration	Pierre COUFFLEAU
Conseiller d'administration	Jean-Yves DELAGREE
Conseiller d'administration	Christophe EYMARD
Conseiller d'administration	Jean FONTENILLE
Conseiller d'administration	Jean-Marie FRENOUX
Conseillère d'administration	Madeleine-Marie LUCAS
Conseiller d'administration	Pierre PHILIPPE



## ANNEXES FINANCIERES :

	budget
LPO Auvergne euros	2 007
<b>RECETTES</b>	
<b>produits d'exploitation</b>	<b>749 400</b>
vente de marchandises	35 000
production vendue services	714 400
activités CONSERVATION	392 400
gestion des milieux	328 400
reserve naturelle 03	64 000
serre migration	
activités EXPERTISES	210 000
expertises/études/protections espèces	210 000
activités SENSIBILISATION	112 000
sensibilisation	48 000
animation réseau	39 000
CDS	
autres productions	25 000
<b>autres produits d'exploitation</b>	<b>145 600</b>
production stockée	
production immobilisée	
subventions d'exploitation	88 000
dons	12 000
cotisations	5 300
autres produits	40 300
aides à l'emploi	35 000
divers	5 300
<b>partenariats entreprises</b>	<b>5 000</b>
<b>total produits d'exploitation</b>	<b>900 000</b>
<b>DEPENSES</b>	
achats de marchandises	17 000
autres achats et charges externes	186 000
impôts et taxes	47 000
achats études et prestations (sous traitance)	90 000
salaires et charges	509 000
autres charges	1 000
dotation aux amortissements	50 000
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>900 000</b>
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>-</b>
<b>total exploitation</b>	<b>900 000</b>
comptes hors exploitation	
produits financiers et exceptionnels	
charges financières et exceptionnelles	
<b>résultat hors exploitation</b>	
<b>résultat exercice</b>	
contributions volontaires en nature	

	comptes	%
compte de résultat 2006		
LPO Auvergne	euros	
<b>RECETTES</b>		
<b>produits d'exploitation</b>	<b>663 626</b>	<b>56,46</b>
vente de marchandises	42 950	4
production vendue services	620 676	53
activités CONSERVATION	399 594	34
gestion des milieux	304 694	26
reserve naturelle 03	94 900	8
serre migration		-
activités EXPERTISES	64 768	6
expertises/études/protections espèces	64 768	6
activités SENSIBILISATION	156 314	13
sensibilisation	43 857	4
animation réseau	82 416	7
CDS	8 000	1
autres productions	22 041	2
<b>autres produits d'exploitation</b>	<b>510 354</b>	<b>43,42</b>
production stockée	- 20 471	- 2
production immobilisée		-
subventions d'exploitation	48 917	4
dons	16 205	1
cotisations	5 200	0
fonds dédiés	230 119	20
autres produits	230 384	20
aides à l'emploi	85 982	7
bénévolat	136 232	12
abandons de frais	6 245	1
divers	1 925	0
<b>partenariats entreprises</b>	<b>1 403</b>	<b>0,12</b>
<b>total produits d'exploitation</b>	<b>1 175 383</b>	<b>100</b>
<b>DEPENSES</b>		
achats de marchandises	16 418	1
autres achats et charges externes	186 903	16
impôts et taxes	46 998	4
achats études et prestations (sous traitance)	44 788	4
salaires et charges	493 157	43
bénévolat	136 232	12
autres charges	2 557	0
dotation aux amortissements	49 558	4
fonds dédiés	173 275	15
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>1 149 886</b>	<b>100</b>
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>25 497</b>	<b>2</b>

